

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Pôle recrutement et parcours professionnels
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 11 MAI 2016

**CONCOURS EXTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Arts et techniques de la représentation

Discipline : Arts plastiques et visuels

Profil n° 38 : Paris-Val de Seine

Session 2016

Le jury, réuni le 11 mai 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Alain DERVIEUX, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- | | | | |
|---|----------|-----------|----------------|
| 1 | Madame | ANCELOT | Sandra |
| 2 | Madame | DEPINCE | Anne-Charlotte |
| 3 | Monsieur | DUPIN | Franck |
| 4 | Monsieur | MARCHAL | Damien |
| 5 | Monsieur | MEIGNIEUX | Guillaume |
| 6 | Madame | VIALA | Liliane |

Le président du jury



Monsieur Alain DERVIEUX

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.